



**INVITATION : le vendredi 29 avril 2022 à 12 h 30**



**M. Philippe CHARLEZ, Ir. AIMs, Docteur en  
Physique, membre de l'Institut Sapiens**

**traitera du sujet suivant :**

***Ecologisme et communisme : un même destin  
d'effondrement socio-économique ?***

**Les enseignements de la thermodynamique sociale**

---

**Dans cette annonce:**

- Introduction à ce déjeuner-conférence
- Bref résumé de l'exposé
- Courte biographie du conférencier
- Informations pratiques : lieu, horaire, conditions d'inscription, ...
- Devenez membre de la SEII – Contact et RGPD

---

**Introduction à ce déjeuner-conférence**

*Dans son œuvre magistrale en 12 volumes, l'historien britannique Arnold Toynbee (1889-1975) a étudié les causes de l'essor et du déclin des civilisations. Sur les 23 civilisations qu'il a étudiées, 22 ont disparu : la seule qui n'a pas – encore – disparu est notre civilisation européenne occidentale. Il attribue ce déclin et cette disparition à un phénomène d'anomie (perte de valeurs morales et non-reconnaissance de certaines règles).*

*Notre civilisation européenne est manifestement en déclin : manque de cohésion, absence de leadership, influence des idéologies, décisions plus politiciennes que politiques, désindustrialisation et dépendance envers d'autres pays, politique énergétique désastreuse, etc.*

*L'exposé de Philippe Charlez apportera-t-il de l'eau au moulin à cette vision d'une civilisation en déclin ? La transposition de la 2<sup>ème</sup> loi de la thermodynamique à l'évolution de la société conduit-elle à une évolution implacable, ou laisse-t-elle de la place à un redressement ? Telles sont les questions auxquelles nous attendons des réponses.*

**Bref résumé de l'exposé**

Comme tout système naturel, des galaxies au cerveau humain en passant par les planètes et les êtres vivants, la société de croissance est une structure dissipative au sens de la thermodynamique : système qui échange de l'énergie, de la matière et/ou de l'information avec son environnement et se trouve donc constamment « hors équilibre ». Ordonnée et ouverte, elle se nourrit d'inégalités.

Elle produit richesse et information en minimisant son entropie ( faible entropie = ordre ; grande entropie = désordre ) aux dépens du milieu extérieur ( = environnement ) en y puisant des ressources de faible entropie ( telles que les énergies fossiles ) et en y rejetant des déchets hautement entropiques ( pollution, CO<sub>2</sub> ...). Sans apport continu de ressources ( énergie ), le système se ferme et retourne à l'équilibre vers un état égalitaire et désordonné, détruisant à la fois richesse et information.

Les lois de la thermodynamique sociale nous enseignent donc que la création de richesse/information est indissociable d'un système ouvert ordonné et inégalitaire, tandis que l'égalitarisme et le laisser faire ne peuvent converger à terme que vers la pauvreté absolue.

### Courte biographie du conférencier

Philippe Charlez est ingénieur des Mines et Docteur en Physique. Expert énergétique internationalement reconnu, il est l'auteur de nombreux articles et de plusieurs ouvrages sur la transition énergétique dont « *Croissance, énergie, climat. Dépasser la quadrature du cercle* » paru en 2017 aux Editions De Boek Supérieur.

Il intervient régulièrement dans les médias français, belges et suisses sur les thèmes liés à la transition énergétique. Il est chroniqueur pour Valeurs Actuelles, Contrepoints, Atlantico, Boulevard Voltaire et Opinion Internationale.

Il enseigne à Science-Po, Dauphine, Mines ParisTech, l'ISSEP et le Centre International de Formation Européenne. Il est aussi l'expert en questions énergétiques de l'Institut Sapiens. (Voir la vidéo sur l'[Organisation de Coopération de Shanghai](#)).

### Informations pratiques : lieu, horaire, conditions d'inscription, ...

**LIEU et HEURE** : Château Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin, 103 à 1160 Auderghem, où nous vous attendons ce vendredi 29 avril **dès 12 h** pour l'apéritif, suivi du déjeuner et de la conférence.

**Participation** ( apéritif, repas et boissons comprises ) : **50 € / pers.** pour les membres de la SEII ou du CSA en règle de cotisation, et leur conjoint(e) – **65 € / pers.** pour les non-membres.

Cette contribution doit être versée au compte bancaire BE63 3101 3976 9208 ( BIC : BBRUBEBB ) de la SEII, rue d'Egmont 11 à 1000 Bruxelles, en précisant bien le **nom** du (des) participant(s) et **de quel événement** il s'agit.

**Attention** : votre inscription à ce déjeuner-conférence ne sera **assurée** que si le montant dû est crédité au compte bancaire de la SEII au plus tard 48 h avant l'événement ( 72 h si le paiement sert de seul moyen d'inscription ).

Pour une désinscription au moins 48 h avant la conférence, aucun frais ne vous sera réclamé.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire disponible via le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScRURsJbGz\\_UVdChlmYJNuRR1RRUjd4FVviCJvINWePJMx9S2w/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScRURsJbGz_UVdChlmYJNuRR1RRUjd4FVviCJvINWePJMx9S2w/viewform)

( qui est également disponible sur notre site web [www.seii.org](http://www.seii.org) )

Si vous ne pouvez pas utiliser ce formulaire, veuillez envoyer un e-mail à [info@seii.org](mailto:info@seii.org), en **spécifiant** vos nom et prénom, un n° de téléphone mobile ou fixe, et l'événement auquel vous vous inscrivez : DC du 18 mars.

### Devenez membre de la SEII - Contact et RGPD

Pour soutenir la S.E.I.I. et son action en faveur du progrès de la Science et de la Technologie, faites-vous membre !

Je deviens membre

**SEII ( Société Européenne des Ingénieurs et des Industriels )**, ASBL – Rue d'Egmontstraat, 11 - 1000 Brussels  
N° d'entreprise : 0471 474 339 – Tél. mob. : +32 (0)472 707 767 – URL : [www.seii.org](http://www.seii.org) – E-mail : [info@seii.org](mailto:info@seii.org)

Certaines données "non sensibles" vous concernant sont enregistrées dans un fichier, qui est sous la responsabilité de SEII, afin que nous puissions communiquer avec vous. Conformément au RGPD - Règlement général sur la protection des données - entré en vigueur en Europe le 25/08/2018, nous pouvons, à votre demande, vous informer de quelles sont ces données, les corriger au besoin, ou les effacer de nos listes de diffusion dès lors qu'elles ne sont pas nécessaires dans le cadre d'un accord formel ou tacite.

Want to change how you receive these emails?  
You can **update your preferences** or **unsubscribe**